



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections européennes

Question écrite n° 59350

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les résultats des listes intitulées « Euro-Palestine » ou « antisionistes ». En effet, dans le cadre des élections européennes dans la circonscription régionale d'Île-de-France, en 2004 et 2009, sont apparues, hors des partis traditionnels, des listes affichant leur profession de foi pro-palestiniennes et anti-israéliennes, à la limite antijuives. Cette évolution et cette répétition peuvent paraître assez inquiétantes, et ne doivent pas être ignorées ou banalisées. Il convient donc d'en étudier l'évolution et l'implantation sur plusieurs scrutins. Il souhaite donc obtenir, pour la liste Euro-Palestine en 2004, la liste des 10 communes d'Île-de-France où cette liste avait obtenu ses meilleurs résultats, ainsi que les 30 bureaux de vote de l'ensemble des communes de la région, où cette liste Euro-Palestine avait obtenu en 2004, ses meilleurs résultats et, pour ces 2 listes, la précision de ces résultats. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer ses indications chiffrées.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire pourra trouver ci-après, pour les élections européennes 2004, en Île-de-France, un premier tableau présentant les dix communes où la liste Euro-Palestine a obtenu le plus de voix, en pourcentage des suffrages exprimés, et un second tableau avec les trente bureaux de vote où cette liste a obtenu ses meilleurs résultats.

Tableau 1

Les dix communes d'Île-de-France où la liste Euro-Palestine a obtenu le plus de voix (score en pourcentage des suffrages exprimés) :

DÉPARTEMENT	CODE	COMMUNE	SCORE
77	452	Sigy	10,81
95	268	Garges-lès-Gonesse	10,75
78	621	Trappes	8,62
93	79	Villetaneuse	8,15
92	36	Gennevilliers	7,71
93	27	La Courneuve	7,19
94	54	Orly	6,8

93	8	Bobigny	6,73
78	138	Chanteloup-les-Vignes	6,49
92	78	Villeneuve-la-Garenne	6,48

Tableau 2

Les trente bureaux de vote d'Île-de-France où la liste Euro-Palestine a obtenu le plus de voix (score en pourcentage des suffrages exprimés) :

DÉPARTEMENT	CODE	COMMUNE	NUMÉRO bureau de vote	SCORE
78	361	Mantes-la-Jolie	0015	33,94
93	14	Clichy-sous-Bois	0007	27,42
95	268	Garges-lès-Gonesse	0012	25,64
93	73	Tremblay-en-France	0014	22,26
91	174	Corbeil-Essonnes	0020	22,09
78	361	Mantes-la-Jolie	0014	21,88
78	586	Sartrouville	0018	21,24
78	586	Sartrouville	0026	21,21
78	440	Les Mureaux	0013	21,14
95	268	Garges-lès-Gonesse	0015	20,88
93	5	Aulnay-sous-Bois	0034	20,83
92	36	Gennevilliers	0020	20,69
91	657	Vigneux-sur-Seine	0005	20,52
78	498	Poissy	0024	20,49
78	138	Chanteloup-les-Vignes	0002	19,35
93	47	Montfermeil	0011	19,25
93	5	Aulnay-sous-Bois	0033	18,87
93	78	Villepinte	0008	18,5
95	268	Garges-lès-Gonesse	0011	18,45

78	621	Trappes	0007	18
78	361	Mantes-la-Jolie	0019	17,84
93	71	Sevran	0024	17,78
93	5	Aulnay-sous-Bois	0036	17,6
78	621	Trappes	0006	17,32
93	71	Sevran	0016	17,26
77	152	Dammarie-les-Lys	0011	16,79
93	8	Bobigny	0015	16,3
95	268	Garges-lès-Gonesse	0008	16,26
91	174	Corbeil-Essonnes	0011	16,15
93	71	Sevran	0013	15,98

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59350

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9169

Réponse publiée le : 1er décembre 2009, page 11478